

Madame, Monsieur,

Après plus d'une semaine de la rentrée, nous espérons que votre enfant a pu trouver ses marques dans sa nouvelle classe. Je réitère mes remerciements pour votre confiance et sachez que nous nous tenons à votre disposition tout au long de l'année.

Par le biais de cette circulaire, veuillez trouver quelques informations sur la vie de l'école.

F. Dufour
Chef d'établissement

Réunions de classe

Chaque année, il est coutume que l'enseignant de votre enfant vous invite à participer à une réunion d'information afin de vous présenter le programme de l'année, d'expliquer sa façon de travailler et ses exigences. Ce sera aussi l'occasion d'aborder l'ensemble des projets de classe et surtout de répondre à toutes vos questions.

- | | |
|--|--|
| - classes de TPS/PS : mardi 24 septembre à 18h | - classes de MS : jeudi 12 septembre à 18h |
| - classes de GS : mardi 10 septembre à 17h30 | - classes de CP : lundi 16 septembre à 18h |
| - classes de CE1 : jeudi 19 septembre à 18h | - classes de CE2 : vendredi 13 septembre à 18h |
| - classes de CM1 : lundi 30 septembre à 18h | - classes de CM2 : mardi 1er octobre à 18h |

Nous comptons sur la présence de tous les parents concernés. En participant aux réunions, vous pourrez mieux comprendre les activités des classes, suivre efficacement le travail de vos enfants et savoir comment les aider.

Première réunion pour les parents de CM1 préparant leur Première Communion

Cette année, nous souhaitons prendre davantage de temps pour rencontrer les parents dont les enfants se préparent à la Première Communion. Aussi, le Père Lair, les catéchistes et moi-même vous convions à une réunion conviviale de présentation et d'échanges sur le sens de ce Sacrement. Cette rencontre aura donc lieu le **vendredi 20 septembre à 18h dans la salle de sport de l'école**. Nous comptons sur la présence de tous les parents de CM1 concernés !

A la sortie des classes.....

* Pour des raisons de sécurité évidentes et afin de faciliter la circulation des élèves à l'entrée et à la sortie des classes, nous vous demandons de **ne pas rester dans les couloirs ni dans les escaliers**. Merci d'attendre vos enfants à l'extérieur sur la cour de récréation ou dans le hall d'accueil du primaire.

* Pour la garderie du soir en maternelle, vous pouvez emprunter le portillon des maternelles, jusqu'à 18h30. Après cette heure, vous devez passer par l'entrée principale de l'institut (vers la cour des CP/CE) pour vous rendre à la garderie « générale » dans une salle des primaires.

Des billets à remplir en cas d'absence...

Il est important que chaque absence soit signalée le jour même au secrétariat de l'école. Lorsque votre enfant revient, **remettez-lui un billet d'absence rempli** ou un mot afin qu'il le transmette à son enseignant.

Le cross de secteur

Comme chaque année, les élèves vont s'entraîner, à l'école, au cross dans le cadre des activités sportives. Ainsi, pour conclure cette période, un cross de secteur sera organisé avec les autres établissements catholiques Saint Lois. Ce cross aura lieu le **samedi matin 19 octobre** au stade de Saint Lô. **Ne sont concernés que les élèves du primaire, c'est-à-dire du CP au CM2.**

La prise de médicaments

Quand votre enfant semble être souffrant, je rappelle qu'il ne doit venir à l'école que s'il est en capacité de suivre la classe. S'il a de la température, il ne doit pas venir. La prise de médicaments étant interdite en milieu scolaire, celle-ci doit rester exceptionnelle (seulement en présence de l'infirmière). Pour la prise d'antibiotiques, demandez à votre médecin une prescription en dehors du temps scolaire de façon à ce que cela reste exceptionnel au sein de l'Institut.

Quelques dates....

- Assemblée Générale de l'APEL : jeudi 10 octobre à 20h30
- Loto de l'école : samedi soir 23 novembre 2019 (dans le self de l'Institut) à partir de 18h15

Passage du photographe

Comme les années passées, le **photographe scolaire** se propose de faire le portrait de votre (vos) enfant(s). Cette année, la photo de classe et les photos individuelles seront faites en même temps et surtout seront vendues ensemble.

Monsieur Le Meur sera à l'école le :

Jeudi matin 26 septembre pour la photo de classe
Vendredi 27 septembre (toute la journée) pour les photos individuelles

Nous vous demandons de bien vouloir remplir le coupon ci-dessous afin que nous sachions quels sont vos souhaits.

Si vous le désirez, vos enfants peuvent être pris en photo avec leur petit frère ou leur petite sœur **pas encore scolarisé(e)**. Ce sera dès 8h30 dans la salle de motricité.

Pour le reste de la fratrie qui serait au collège, ce n'est pas possible.

Merci de votre compréhension.



.....
(Merci de nous retourner ce coupon-réponse avant le jeudi 19 septembre. **Vous pouvez cocher plusieurs cases.**)

Nom :

Prénom :

Classe :

- sera pris seul en photo
- sera pris en photo avec ses frères et/ou ses sœurs
- sera pris en photo avec son petit frère et/ou sa petite sœur pas encore scolarisé(e) **dès 8h30**
- ne souhaite pas de photo